

## Déclaration Statutaire

Je, Echaquan, Karine, [REDACTED], Joliette, [REDACTED]

(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

Je viens de Manawan, mais j'habite à Joliette.

J'étais de passage à St-Michel-des Saints et je cherchais un endroit où rester. Je savais que j'avais de la famille qui y habitait. Je me suis retrouvée avec mon cousin qui a insisté fortement pour que je l'accompagne pour visiter un loyer. Je ne comprenais pas trop pourquoi il insistait tant, mais j'ai accepté.

Quand on est arrivés sur place, j'ai demandé au propriétaire : « Est-ce que c'est ici que s'est suicidé le gars de Manawan? ». Il a aussitôt pris sa tête dans ses mains et s'est caché les yeux en disant : « Ah non! Ils n'ont pas dit que c'était un suicide..., parce que quand j'ai découvert le corps, ça n'était pas un suicide. Pourquoi n'ont-ils pas fait d'enquête? ». Je lui ai répondu qu'on nous avait dit que c'était un suicide.

Il m'a demandé de le suivre à l'arrière de la maison près des « lockers » avec quatre grandes portes pour les quatre logements. Je lui ai demandé de m'expliquer comment il l'avait trouvé. Il m'a dit : « Tu vois la tuyauterie qui traîne ici? C'est pour protéger mes portes lors du déneigement que j'ai enfoncé ces tuyaux à six pieds sous terre et ils dépassent de trente centimètres. C'est là que j'ai trouvé la corde. On ne se suicide pas à trente centimètres de hauteur. C'est là qu'ils l'ont attaché, il était presque accoté sur la tuyauterie et à moitié allongé par terre. La corde était attachée après son cou mais pas après la tuyauterie. Il y avait du sable et des traces de pieds sur sa poitrine. C'est comme si quelqu'un avait tiré bien fort sur la corde jusqu'à ce qu'il meure. Les policiers l'ont amené comme ça et jamais un seul policier n'est venu me voir pour me questionner sur les circonstances de la découverte du corps. Il n'y a pas eu d'enquête. »

Il a ajouté : « Aujourd'hui, je suis très surpris que tu viennes me dire que c'est un suicide ».

Je n'ai jamais pu oublier comment ce monsieur m'a décrit la scène, ni comment il m'a amenée dehors voir les lieux de la découverte du corps. J'ai rencontré les membres de la famille du disparu, je leur ai parlé de ma rencontre avec le propriétaire du logement. Ils semblaient très tristes quand je leur ai raconté l'histoire. Ils n'avaient jamais rencontré le propriétaire du loyer.

Signature du déclarant \_\_\_\_\_

Déclaré devant moi, \_\_\_\_\_

À \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Q1. La famille avait été informée du décès par suicide?

R1. Oui. Les parents sont âgés et ils ne comprenaient pas le français, quant aux frères et sœurs ils ne vont pas élargir les recherches suite à ce que je leur ai raconté.

Q2. Personne n'est allé rencontrer les policiers?

R2. Non, ils ont juste ramené le corps. Ils sont allés le chercher au salon funéraire. Dans son dossier c'était marqué : Suicide.

Q3. Quel est l'objectif de votre récit aujourd'hui?

R3. J'ai voulu raconter cela, parce que je crois que si on pouvait avoir des sous pour enquêter sur certaines morts en milieu autochtone qui passent pour des suicides, on se rendrait compte que ça n'est pas toujours ce qu'on croyait, qu'il y a peut-être des gens qui ont été assassinés. On est beaucoup laissés à nous-mêmes.

Q4. Avez-vous l'impression que c'est encore comme ça aujourd'hui ou s'il y a eu de l'évolution?

R4. Oui, je sais que c'est encore comme ça.

Q5. Si on ne pose pas de questions, on ne vous dit rien?

R5. On ne pose pas de questions parce qu'on ne parle pas français.

Q6. Avez-vous senti qu'il y avait de la ségrégation ou du racisme?

R6. Je me suis dit que si ça avait été un non-autochtone, il y aurait sûrement eu une enquête. La police se serait rendue là-bas et aurait posé des questions. Je pense que quand ils ont su que c'était un Autochtone, ils n'ont rien fait. Ils ont juste ramassé le corps et l'ont amené et rendu à la famille.

Ça n'est pas la première fois que des choses comme celle-là se passent à St-Michel-des-Saints. Il y a aussi l'histoire des cinq disparus qui s'est passée dans les années '76-77. Ça a été rapporté à la Commission.

Q7. Vous parlez de la Commission nationale sur les femmes autochtones disparues ou assassinées?

R7. Oui. Les accusés étaient à St-Michel-de Saints mais il n'y a pas eu d'enquête et les preuves sont presque toutes disparues.

X  
\_\_\_\_\_  
Enquêteur

X  
\_\_\_\_\_  
Déclarant

Je ne sais pas si pour l'homme dont je vous ai parlé, il existe encore des preuves mais je sais que le propriétaire est encore en vie. Je le vois encore, mais on ne parle plus de ça.

Q8. En quelle année a eu lieu cet évènement?

R8. En 2010.

Q9. Et le corps policier qui aurait pu faire enquête était la Sûreté du Québec?

R9. Oui, c'était la SQ

Q10. Et, selon ce que vous savez, la SQ n'aurait jamais questionné l'entourage?

R10. Non. La famille m'a dit qu'ils n'étaient jamais allés les voir. Même le propriétaire de la maison qui est un non-autochtone m'a dit qu'ils n'étaient jamais allés le voir après qu'il ait retrouvé le corps. Il m'a dit qu'il n'avait jamais raconté ça à personne.

Q11. Est-ce que vous auriez autre chose à ajouter?

R11. Non, mais j'aimerais nommer le nom de la personne dont je vous ai parlé qui est décédée à St-Michel-des-Saints, c'est ██████████

Mon corps réagit quand je parle de ces choses. Je tremble de la colonne vertébrale.

À partir du moment où j'ai entendu cette histoire sur ██████████, je me suis mise à me poser des questions sur les autres suicides qu'il y a eu dans ma communauté. Des suicides qui se passent en forêt c'est suspect, parce qu'habituellement un suicidaire qui décide de passer à l'action, il le fait chez lui et il n'en parle pas à personne. Peut-être que certains suicides étaient en réalité des règlements de compte et qu'il n'y a jamais eu d'enquête. C'est pourquoi j'en parle aujourd'hui parce que jamais personne n'en a parlé. J'en parle pour qu'on ait des budgets, qu'on nous aide à faire les enquêtes.

Q12. Je comprends que vous souhaitez que la situation change, que dès qu'il y a des suicides ou des morts suspects, qu'il y ait des investigations, des enquêtes autant pour les Autochtones que pour les non-autochtones.

R12. Oui c'est ça que je voudrais.

Merci beaucoup pour votre témoignage Karine.

Groupe de parole Joliette, 2018-02-14

X  
\_\_\_\_\_  
Enquêteur

X  
\_\_\_\_\_  
Déclarant

*La présente déclaration statutaire a été acheminée à madame Karine Echaquan par courriel en date du 26 février 2018 pour validation de son contenu. En date du 12 mars nous obtenons la confirmation écrite du témoin qui nous confirme que ce qui est noté au présent document correspond bel et bien à ce qu'il nous a rapporté.*

*Denise Caron, 12 mars 2018*

X  
\_\_\_\_\_  
Enquêteur

X  
\_\_\_\_\_  
Déclarant